



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 9 décembre 2014

Les projets d'infrastructure publics-privés peuvent coûter cher, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) La province paye plus cher pour les projets d'infrastructure sous le régime des partenariats public-privé (diversification des modes de financement et d'approvisionnement) que si les projets étaient réalisés en sous-traitance et gérés avec succès par le secteur public, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2014*.

« Pour 74 projets achevés ou en cours qui relèvent d'Infrastructure Ontario, les coûts tangibles, comme ceux liés à la construction, au financement et aux services professionnels, étaient estimés à près de 8 milliards de dollars de plus selon la formule de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) qu'ils l'auraient été si les projets avaient été pris en charge par le secteur public, a déclaré M^{me} Lysyk après la diffusion de son Rapport. Sur ce montant, environ 6,5 milliards de dollars sont attribuables aux coûts de financement plus élevés du secteur privé. »

Infrastructure Ontario estimait que cet écart de 8 milliards de dollars était plus que compensé par le risque de dépassement des coûts si le secteur public prenait en charge la construction et, dans certains cas, l'entretien de ces 74 installations.

Sous le régime de la DMFA, le secteur privé finance initialement la construction mais, comme dans le cas des projets réalisés par le secteur public, c'est la province, au bout du compte, qui paye pour ces projets conformément aux modalités des contrats à long terme conclus avec les entreprises du secteur privé.

Au 31 mars 2014, il y avait un passif et des engagements de près de 23,5 milliards de dollars que les gouvernements actuel et futurs devront payer pour les projets de DMFA. Il arrive également à la province d'emprunter de l'argent pour payer les entrepreneurs qui ont presque terminé des projets de DMFA. La vérificatrice générale estime que les montants empruntés ajoutent 5 milliards de dollars au total de la dette publique figurant dans les Comptes publics.

La vérificatrice générale a également constaté ce qui suit :

- Dans l'ensemble, on pourrait probablement optimiser les ressources affectées à certains projets si ceux-ci étaient pris en charge directement par le secteur public, soumis à de rigoureuses dispositions de gestion des risques et assortis d'incitatifs encourageant les entrepreneurs à achever les projets dans le respect des délais et du budget.
- Il n'y avait pas de données empiriques appuyant les principales hypothèses retenues par Infrastructure Ontario pour attribuer des coûts à des risques précis, comme les dépassements de coûts possibles en cas de prise en charge du projet par le secteur public. L'organisme s'en remet plutôt au jugement de conseillers externes pour attribuer les coûts, qui sont donc difficiles à vérifier.
- Deux des risques pris en compte dans les évaluations d'Infrastructure Ontario n'auraient pas dû être inclus; sans ces risques, le coût de la mise en œuvre de 18 de ces projets par le secteur public aurait été évalué à 350 millions de dollars de moins que selon le modèle de la DMFA.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca